



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 19

L'an deux mille vingt et un et vendredi trois septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
30/08/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Daniel CAMP ; M. Jean-Marie BRU ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
30/08/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pauline MARCOU MADER et Mme Aline COUTAREL représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Mme Pauline MARCOU MADER a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-50 : Installation d'un nouveau conseiller municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Tableau du Conseil Municipal tel qu'adopté le 25 mai 2020 et rectifié à la demande du Tribunal Administratif de Toulouse le 30 septembre 2020 ;

Considérant le décès survenu le 11 août 2021 de Monsieur Christian BAÏSSE élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Ensemble pour Montredon-Labessonnié » ;

Considérant l'article L270 du Code Electoral qui prévoit que le candidat venant après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelle cause que ce soit et que le candidat dans l'ordre chronologique est Monsieur Didier COMBES ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 18 voix POUR), installe dans sa fonction de Conseiller Municipal, Monsieur Didier COMBES.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

